

Réf: Dossier N° 065722

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MORYS CONFECTION » en abrégé « M.C »

Siège social Abidjan, Yopougon, ANDOKOI 2, Lot 266, Ilot 37

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 15/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MORYS CONFECTION » en abrégé « M.C »

Objet : Couture; Import-Export; Commerce général; Toutes activités commerciales.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ANDOKOI 2, Lot 266, Ilot 37

Dirigeant(s) : M TCHAKPASSOU KOSSI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00047 du 11/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°00835/GTCA/RC/2022 du 11/01/2022

